

Initiatives ministérielles

Et c'est signé Desmond McComish, ami intime du premier ministre, bon partisan conservateur qui va faire tout en son pouvoir pour que ce projet de loi mène les conservateurs à la défaite.

Un autre électeur qui veut taire son nom écrit ceci:

Il n'est pas raisonnable que le gouvernement s'en prenne au groupe de personnes qui est le plus touché par la récession actuelle, à savoir les chômeurs. Je trouve cela insultant et dégoûtant, même si je ne suis pas moi-même un bénéficiaire de l'assurance-chômage. L'assurance-chômage constitue un important filet de sécurité pour les gens qui risquent de perdre leur emploi. Réduire le montant des prestations et imposer des conditions d'admissibilité plus strictes va rallonger la liste des appels en attente, empêcher les gens de chercher à échapper à des emplois sans avenir et faire du tort particulièrement à ceux qui auront été congédiés sans justification. Il est plus probable que les sans-emploi iront grossir les rangs déjà trop nombreux des assistés sociaux. Et contrairement à ce que pense M. Valcourt, la plupart des chômeurs ne seront pas «fiers» d'aider le fédéral à réduire son déficit.

Les grandes villes comme Toronto se plaignent de ce que trop de personnes qui devraient recevoir des prestations d'assurance-chômage n'y ont pas droit et dépendent de l'assistance sociale. La facture devient beaucoup trop lourde pour les municipalités et les provinces.

Et si vous me demandez ce que je propose, je vous dirai que le gouvernement devrait cesser de jeter de la poudre au yeux et appeler un chat un chat. Le problème ne vient pas de ceux qui sont à l'assurance-chômage. Le problème est qu'il n'y a pas de travail pour ces gens. Il faut créer des emplois. Offrir des cours de formation. S'ils ne peuvent trouver de travail parce qu'il n'y en a tout simplement pas en ce moment, qu'on leur fasse suivre des cours de formation.

Dans les années 80 aussi, nous avons traversé une pénible récession. Permettez-moi de vous donner un exemple de ce qu'a fait le gouvernement libéral dans ma circonscription. Nous avons mis les gens au travail en leur faisant restaurer le pavillon Sunnyside d'une importance historique. Nous avons reçu des fonds pour remettre en état et rouvrir le Palais royal, un centre culturel et récréatif. Nous avons créé des emplois à l'Exposition nationale du Canada, à la Place Ontario, au Temple de la renommée du sport. Nous avons construit un pont au-dessus de Dundas et de Sorauren grâce à des programmes ponctuels de création d'emplois dans le domaine de l'infrastructure, programmes auxquels ont contribué la ville, la province et le gouvernement fédéral. Voilà ce que notre chef recommande ici même depuis deux ans, mais on dirait que le gouvernement n'a pas d'oreilles pour entendre. En tout cas, il n'a ni oreille moyenne ni oreille interne. Ou s'il en a, les messages ne se rendent pas au cerveau.

• (1220)

Si le gouvernement avait accepté notre idée de partage de programmes d'infrastructure à trois, les gens travailleraient. Dans les quelques exemples que j'ai cités, on a donné du travail à des travailleurs appartenant à divers corps de métier: menuisiers, électriciens, plombiers et ferronniers d'art par exemple. Tous ces gens qui étaient sans travail ont eu un emploi grâce à la collaboration des trois ordres de gouvernement.

Le gouvernement mentionne 40 motifs valables qu'on peut invoquer pour quitter son emploi. Je vais vous donner un exemple. Je ne peux pas identifier l'électeur qui a quitté son emploi au bout de trois mois parce que la société pour laquelle il travaillait faisait quelque chose d'illégal dans le domaine des télécommunications.

Oui, le gouvernement dit qu'il peut y avoir des objections morales «à des pratiques de l'employeur contraires à l'éthique professionnelle, à la loi ou aux règlements, ou à des principes moraux fondamentaux», et qu'il s'agit là de motifs valables.

Qu'est-ce que cet électeur doit faire maintenant? Il doit d'abord écrire à Keith Spicer du CRTC afin que cet organisme puisse déterminer si les pratiques en question sont illégales ou non. Cela prendra au moins six mois.

Une voix: Ou davantage.

M. Flis: Le dossier sera ensuite acheminé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Cela prendra trois mois de plus. Cela fait maintenant neuf mois que cette personne ne travaille pas et ne touche pas de prestations d'assurance-chômage. Que va-t-il lui arriver, monsieur le Président? Il sera réduit à l'aide sociale. Un professionnel sera forcé de devenir assisté social. Voilà où mène ce projet de loi.

Je souscris à certaines des propositions d'amendement et des motions qui ont été présentées ici, mais mon collègue de Saskatoon—Dundurn ayant passé en revue toutes les motions, je ne vais pas les reprendre. Il les a lues aux fins du compte rendu en prenant soin de préciser quels sont les véritables enjeux du débat.

Je vous remercie de me permettre d'exprimer mes inquiétudes, mais pour en finir avec mes doléances, je demanderais au gouvernement de cesser de recourir au procédé de la guillotine pour écourter les débats à la Chambre.

[Français]

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur nous dit, depuis près de huit ans, qu'il essaie de conduire ce pays vers la prospérité; malheureusement, il semble